

xvi^e et xvii^e siècles, les amateurs de notre histoire locale.

Cette pierre est actuellement visible au Musée Vivenel.

En remerciant M. Béreux de son intéressante communication, le Président lui adresse ses félicitations à l'occasion de sa récente nomination, pour faits de guerre, de chevalier de la Légion d'honneur.

Les huttes gauloises de Lacroix-Saint-Ouen
par M. HÉMERY

Près de Lacroix-Saint-Ouen (Oise), notre collègue M. Hémerly a découvert les vestiges d'un village gaulois. Les huttes, construites en clayonnage recouvert de roseaux ou de torchis, étaient creusées dans le sol à une profondeur variant de 0^m.70 à 1^m.20.

Certains de ces fonds de cabane étaient remplis de terre noire avec traces de foyers, d'autres, au contraire, ne contenaient que de la terre sableuse.

Dans le voisinage de ces huttes, trois squelettes humains ont été mis à jour, mais, en l'absence de tout document archéologique, il est impossible de dater ces sépultures.

Les recherches de notre collègue permettront peut-être de jeter un jour nouveau sur les origines du bourg de Lacroix-Saint-Ouen.

Note sur une épée en bronze
par M. POIRMEUR

M. Poirmeur présente une épée en bronze trouvée près de Moru (Oise). Cette arme est garnie par les petits rivets de bronze qui garnissent la poignée à soie plate. Malheureusement, la pointe de la lame, qui est pistilliforme, est brisée.

Cette épée est identique à celle qui est conservée à l'Académie d'Irlande à Dublin.

Comme elle-ci, elle date de l'époque hallstattiennne, c'est-à-dire du début de l'âge du fer (800 ans environ avant notre ère).

*
*
*

M. Bouzard entretient ensuite la Société de l'existence, sur le faitage de l'église St-Antoine de Compiègne, — monument historique, — d'un appui métallique posé, il y a plusieurs années déjà, par l'administration des P. T. T. A la demande de notre collègue, la Société décide de transmettre à l'Inspection départementale des P. T. T. le vœu suivant :

« La Société historique de Compiègne prie M. le Directeur départemental des Postes et Télégraphes de l'Oise de vouloir bien donner toutes instructions utiles pour que, à la faveur des travaux de réorganisation du réseau téléphonique aérien de Compiègne, l'appui en toiture placé sur l'église St-Antoine soit enlevé définitivement et le plus tôt possible ;

« La Société historique fait remarquer que la dite église est classée parmi les monuments historiques et que les fêtes du Ve centenaire de Jeanne d'Arc auront lieu en mai prochain et se dérouleront en partie place Saint-Antoine. »

A propos de ces fêtes, M. Hémerly signale que la ville de Margny-les-Compiègne commémorera également l'anniversaire du passage de Jeanne d'Arc dans cette commune et le commencement de son long martyre, par l'apposition de plaques sur la façade de l'église et près de l'emplacement du vieux château de Marigny.

Après discussion, la Société adopte le texte des deux inscriptions qui seront proposées au Comité du Souvenir de Jeanne d'Arc.

1° *Sur l'école des garçons :*

« Dans le château qui s'élevait à l'extrémité de cette propriété, Jeanne d'Arc, pri-